

Compte rendu du Conseil d'établissement de l'EGD Chateaubriand du 6/12/2021

Présents :

- M Pestourie proviseur - Mme Coester proviseur adjoint - M Carré secrétaire général - M Teissonnière directeur - Mme Mary Benies directrice de Naples - Mme Guilmot CPE
- Mmes Fouquet, Coupey et Traxler, représentantes des personnels du second degré Mmes Guépin et Moreau, représentantes des personnels du premier degré - Mme Herlaut représentante des personnels de Naples - M. Mrdak, représentant des personnels administratifs.
- M. Garramone, Mmes Bonifati et Nachtigal, représentants des parents APE - Mme Pagano représentante des parents UPEL - Mmes Actis et Cuppelini, représentantes des élèves.

Membres invités : Mme Cassan Fayard, agent comptable secondaire - Mmes Barré, De Blesson et Hoffman, conseillères consulaires - M. Spiesser, conseiller consulaire - M. Teissier, président de l'ADALC - Mme Gori, vice présidente du CVL - Mme Tiro, CLAPE - Mme Theodore, chateaumusique - Mme Poissenot, CPE -

1- Secrétaire de séance.

Mme Coester est désignée secrétaire de séance

2- Approbation du compte rendu du CE du 11/11/2021.

Aucune remarque n'a été formulée.

Vote : 19 POUR

3- Approbation de l'ordre du jour.

Vote : 19 POUR

4- Carte des emplois.

Est envisagée la fermeture du poste de résident 1er degré, poste numéro 3268. La direction a validé cette fermeture car il s'agit d'une classe qui n'existera pas à la rentrée 2022. Par ailleurs, cela contribue à la politique de redistribution de l'AEFE et l'effort général demandé par la direction de l'Agence.

Il s'agit d'un vote pour avis.

Un représentant des parents APE rappelle que les parents sont de façon systématique contre la fermeture des postes de résidents. Ils voteront de façon défavorable.

Un représentant des personnels du 1er degré comprend la logique de l'AEFE ; mais c'est un poste qui ne sera plus jamais ouvert à Rome donc pour le lycée, ce n'est pas une bonne chose.

Un représentant des parents UPEL demande ce qui se passera si on avait à l'avenir besoin d'un poste supplémentaire.

Le proviseur répond que théoriquement, il est possible de ré-ouvrir à poste, à ce moment de l'année. Chaque année, sont possibles fermeture, ouverture ou redistribution. Cela dit, l'AEFE a un plafond d'emplois et elle doit les répartir.

Une conseillère des français de l'étranger demande si on peut en parallèle faire une ouverture dans le secondaire.

Le proviseur répond qu'il n'y a pas de besoins supplémentaires au secondaire, la demande ne peut pas être faite. Par ailleurs, l'AEFE nous demande de participer à cette logique de redistribution.

Une conseillère des français de l'étranger demande si la conséquence de cette fermeture sera l'augmentation des contrats locaux et de fait une augmentation des frais de scolarité pour les familles.

Le proviseur répond qu'il n'y a pas de différence de coût entre un résident et un contrat local. L'argument financier ne peut pas être mis en avant.

Un représentant des personnels du 2nd degré confirme que les personnels sont contre les fermetures de postes de résidents, d'autant que des titulaires sont en attente d'un poste de résident.

Le directeur précise que les postes de résidents à Chateaubriand ne sont pas demandés par les titulaires du premier degré, ils préfèrent rester contrat local. Par ailleurs, des personnels qualifiés, formés sont disponibles pour occuper ces postes.

Un représentant des personnels de Naples indique qu'à Naples, deux TNR souhaiteraient bénéficier d'un support résident. Les personnels sont contre cette fermeture. Certains personnels sont rentrés en France pour leur stage après concours.

Vote : POUR 6 - ABSTENTION 1 - CONTRE 12

5- Budget 2022.

Pour la présentation du budget, voir la pièce jointe.

La proposition qui sera soumise au vote est une augmentation de 3% des frais de scolarité et de restauration.

Un représentant des parents UPEL demande ce qu'il en est du remboursement des 1 400 000 euros à l'agence.

Le secrétaire général indique que le projet global (Casone et Moresco) est de 10 millions dont 6 millions pour France Trésor à rembourser. Mais il faudra voir sur combien de temps et selon quelles modalités se fera le remboursement. Il faudra fournir au printemps une projection pluri-annuelle. Les remboursements se font sur la capacité de l'établissement à rembourser.

Un représentant des parents APE regrette l'augmentation prévue de 3%. L'enjeu est la santé financière de l'établissement mais il est inquiétant que malgré cette augmentation le budget soit déficitaire. Il faut trouver d'autres recettes que les frais de scolarité et avoir une visibilité sur 5 ans, pour rassurer les familles. Les forces politiques doivent aussi être impliquées dans ces choix.

Le secrétaire général rappelle que l'équipe de direction travaille dans plusieurs directions, pas uniquement sur les frais de scolarité payés par les familles.

Le proviseur indique que le travail budgétaire est conduit en lien étroit avec l'agence et que l'ambassade qui est informée de toutes les problématiques financières de l'établissement.

Un autre représentant des parents APE dit que l'augmentation des frais de scolarité est pérenne alors qu'elle ne devait pas l'être (voir compte rendu du CE de février 2017). La participation des familles au projet immobilier a déjà été assez importante.

Une conseillère des français de l'étranger rappelle son rôle, elle interroge l'administration sur ces différentes questions. Les frais de scolarité sont souvent questionnés. Au sein du conseil consulaire du début d'année 2022, cette question pourra être évoquée.

Un autre conseiller des français de l'étranger indique que personne ne peut se réjouir d'une augmentation des frais de scolarité. La semaine prochaine aura lieu à l'assemblée la session des français de l'étranger. Les conseillers feront remonter l'inquiétude.

Le proviseur précise que la direction a des perspectives. Les effectifs par exemple vont sans aucun doute repartir à la hausse. Un travail est aussi nécessaire sur les gros contrats, en particulier l'entretien à Strohl Fern et la restauration scolaire. L'événementiel pour faire entrer des fonds doit aussi être envisagé et retravaillé.

Un représentant de l'ADALC est aussi inquiet de cette augmentation. Il se demande s'il est possible d'avoir un sponsor pour contribuer à l'entretien du parc.

Le proviseur est favorable à cette solution, à étudier d'un point de vue juridique.

Vote Tarifs :

POUR 9 - ABSTENTION 3 - CONTRE 7

Vote Budget :

POUR 13 - ABSTENTION 5 - CONTRE 1

6- Voyages scolaires Naples et Rome.

Naples : la prudence est de mise par rapport à la situation sanitaire. L'école française de Naples propose des projets pérennes.

- Un projet MS à Rome. Spectacle commun des trois charbons. Budget maximum de 40 euros. Le 5 avril.

Vote : 19 POUR

- CM2. Projet archéologique. Collaboration avec le centre Jean Bérard. Une semaine de fouilles archéologiques en fin d'année. 180 euros par famille.

Vote : 19 POUR

- Festival de théâtre francophone. Février 120 euros par élève. 2 nuitées.

Vote : 19 POUR

- Projet 4ème (fin de l'école à Naples). Cette année, projet à Turin plutôt que Paris. 350 euros. 3 journées.

Vote : 19 POUR

Rome.

CM1E. Une semaine en Sardaigne en juin. Classe voile autour du patrimoine et du développement durable. Montant de 460 euros maximum.

Vote : 19 POUR.

7- Point sur l'immobilier Naples et Rome.

Rome : le projet du Moresco avance. Le lycée attend le document final, déjà signé par l'ambassadeur et transmis au bureau des condonos. Il valide le fait que c'est un bâtiment scolaire (catégorie B5) et il valide le plan du bâtiment. Il faudra alors se tourner vers la surintendance pour la validation finale. Un travail est en cours avec l'AEFE pour l'appel d'offres : pour les travaux de rénovation et pour les préfabriqués utilisés pendant les travaux. Un représentant des parents APE demande quand seront installés les préfabriqués.

Le proviseur répond qu'ils seront installés pendant les vacances. La démolition se fera pendant l'été et la rénovation s'étendra jusqu'aux vacances de Noël.

Un représentant des parents UPEL pose la question des bonus pour rénovation, de la part de l'État italien.

Le proviseur répond que cette solution n'a pas été envisagée. La recherche peut être faite.

Un représentant des personnels du 2nd degré demande ce qu'il advient de l'appartement du secrétaire général. Le proviseur répond que cette construction est abusive. Elle sera détruite.

Un représentant des parents APE demande si on pourrait passer de façon temporaire au panier durant la période des travaux.

Le proviseur répond que cela ne changera pas le projet. Il a été présenté. La question des paniers peut se poser pour certains élèves, ceux qui mangeaient au Moresco. La restauration durant les travaux fera l'objet d'un travail spécifique.

Un représentant des personnels du 1er degré demande ce qu'il en est de l'isola.

Il servira de stockage technique et sera supprimé par la suite.

Le proviseur rappelle que les membres de la communauté éducative seront associés aux travaux de réflexion.

Naples : la cour de Naples devrait être rénovée mais il reste un problème d'autorisations. Le projet de restauration du bâtiment est prévu par le ministère des affaires étrangères. Ont été exclues les demandes à proprement parler pédagogiques (salles supplémentaires, salles de sciences)

8- Continuité de scolarisation Naples / Rome

Il s'agit d'une demande forte des familles de Naples. Des internats ont été prospectés mais aucune solution n'a été trouvée. Des solutions privées de location d'appartements avec présence d'un tuteur sont envisagées. La troisième solution concerne des familles d'accueil chez les parents d'élèves.

Un représentant des parents APE confirme le fait que les internats refusent d'accueillir nos élèves.

Un représentant des parents UPEL indique qu'accueillir les élèves de Naples permettrait de maintenir les effectifs.

9- Questions diverses.

- *Comité de pilotage école inclusive.*

La demande est relancée par le directeur de l'école primaire d'un comité de pilotage école inclusive. 9 AESH sont présents à l'école primaire avec des conditions d'exercice, de contrats... différentes. Le but du comité serait d'harmoniser les conditions de travail des AESH, de proposer des contrats types.

Un représentant des parents APE valide cette proposition. L'UPEL de son côté désignera les participants issus de l'association.

- *Changement du prestataire de cantine.*

Un représentant des parents UPEL demande si l'école a demandé une résiliation du contrat. Le proviseur répond que la résiliation du contrat n'a pas été faite. Il envisage de résilier car il constate une crise de confiance par rapport à la société de restauration et les critiques concernant la qualité. Enfin, nous pourrions espérer des conditions financières plus favorables. Une plainte de certains parents a été faite à l'ASL. L'inspection a eu lieu. Les critiques portent sur le bâtiment Moresco : moisissures, sol abimé, porte à plastifier, moustiquaire à installer. Pour le reste, il n'y aura pas d'autres suites.

Cependant, le chantier du Moresco fait hésiter. Le futur prestataire serait dans des conditions difficiles pendant les travaux. La constitution du cahier des charges serait très compliquée.

Un représentant des parents UPEL explique que le risque de maintenir cette société pour la cantine est de perdre des élèves.

Un représentant des parents APE ne partage pas l'avis du risque de la perte d'effectifs. Les retours ne sont pas si négatifs que cela sur la cantine. Un autre représentant des parents APE confirme pourtant que la perte de confiance est réelle. Il faut communiquer les améliorations. Un conseiller des français de l'étranger demande si la résiliation anticipée génère des frais pour l'établissement.

Le secrétaire général répond que le contrat initial a été fait pour 3+1+1 ans. En septembre 2022 on sera dans la dernière année possible. Il faudrait donc donner résiliation avant décembre 2021.

Un représentant des parents UPEL demande aussi une communication plus apaisée concernant la cantine.

Un représentant des parents APE a eu au contraire des retours positifs concernant le courrier du proviseur.

Un représentant des personnels du premier degré intervient sur la qualité de l'ambiance dans laquelle les enfants déjeunent. L'année dernière, les élèves n'étaient pas pressés, cette année ils le sont. Les maternelles par ailleurs mangent froid, en particulier du fait des conditions sanitaires. Le rythme est extrêmement rapide pour les enfants.

Un représentant des personnels administratifs insiste sur les contraintes du temps de cantine. Les services sont très rapides, les conditions d'accueil peu favorables. Il y a un manque de personnel pour le service. Les femmes de service ne peuvent pas être en salle en même temps que les élèves, les plats doivent être servis avant.

- *Lutte contre les produits stupéfiants.*

Un représentant des parents UPEL demande une vigilance plus importante près des toilettes. Il faut aussi prévenir à l'extérieur de l'établissement. Ce sont des questions à affronter.

La proviseur adjointe répond que des contacts ont été pris avec le commissariat de secteur dès le début d'année pour la surveillance aux abords de l'établissement. Par ailleurs, le CESC a prévu des actions éducatives pour les niveaux 3ème et 2nde.

Un représentant des parents APE demande si un dispositif tel que les sentinelles peut être mis en place. L'établissement va se renseigner sur les dispositifs envisageables.

Le proviseur rappelle que tous les personnels de surveillance sont mobilisés autour de cette question.

Fin du conseil 19h38